

1eres Assises de la coopération décentralisée et de la solidarité internationale dans les Yvelines

Yvelines, partenaires solidaires du développement.

Atelier Thématique

Les diasporas yvelinoises, ressources du développement pour les pays d'origine

1.Eléments de la problématique

Les populations étrangères installées en France, et notamment d'origines africaines, conservent des liens forts avec leurs pays et s'organisent en France pour préserver entre elles le sentiment de cette appartenance commune et mettre en commun leurs efforts pour aider au mieux leur territoire d'origine. Les associations qui en émanent sont des forces actives du développement de leur pays, au point qu'il est considéré que les flux monétaires en provenance des migrations dépassent les flux d'aide publique au développement. Dans leur pays de résidence, elles sont souvent encore peu reconnues, soit par discrétion, soit par manque d'intérêt des acteurs du développement.

1/ Les projets portés par les migrants présentent des profils variés, et si longtemps il s'est agit de développer les infrastructures collectives bénéficiant à l'ensemble des populations, d'autres projets portés par des entrepreneurs installés en France privilégient davantage le développement économique des territoires 2/ Cette évolution peut traduire un changement d'approche entre les générations vis-à-vis de la culture et des pratiques d'appui au territoire d'origine. 3/ Encore peu reconnues, la question de l'accompagnement adapté des associations de migrants dans leurs projets, et la participation de ces associations à l'animation de leur territoire de résidence, demeurent encore largement à explorer.

Animateur : Idrissa Diabira : Forum des organisations aux Identités Multiples (FOJIM)

Rapporteur : Bassy Diarra : Association achéroise pour la Solidarité Internationale (AASI)

Intervenants : Hugo Bréart, auteur d'un mémoire sur la diaspora togolaise, Anne Mayaud, Ministère de l'immigration, de l'intégration, de l'identité nationale et du développement solidaire, Me Bragagel, mairie de Mantes-la-Jolie, Ibrahima Sow, Alain Kene Bene et Fatoumata Ba, membres d'associations de migrants et de jeunes

2. Introduction

Monsieur Idrissa Diabira, membre du Conseil d'Administration du Forum de la Jeunesse Issue des Migration (FOJIM), présente l'atelier en trois parties. Une présentation de profil d'une association de migrants, des exemples de projets, des solutions d'accompagnement actuelles et présente les différents intervenants de l'atelier.

La population africaine en France est estimée à 3 501 000 personnes, selon le recensement de l'INED de janvier 2005 et à 919 000 toutes nationalités confondues, en région Ile-de-France.

Ces personnes, regroupées en associations pour mieux s'organiser en France, apportent leurs contributions au développement de leurs pays d'origine depuis plusieurs années. Dans les Yvelines, elles sont estimées à 500 associations à mener des projets de développement, mobilisant des moyens humains et financiers importants. Leurs organisations et la nature de leurs projets sont riches et variés.

Hugo Breart, auteur d'un mémoire « *Entrepreneurs et associations diasporiques : le travail de production politique d'une communauté togolaise en France* ».

La diaspora togolaise

La diaspora togolaise est caractérisée par une immigration régulière avec près de 20% de togolais en dehors de leur pays. Elle est provisoire et présente 800 à 1000 naturalisés en 2004. Une diaspora moins importante équivalait à seulement 1% de l'immigration africaine. De 19 300 en 1962, elle représente aujourd'hui près de 20 000 personnes, avec des profils moins précaires et fortement engagée, regroupée dans plus de 500 associations. Identifiées comme des Associations de Solidarité Internationale, elles offrent l'image d'antennes de partis politiques qui fédèrent leurs actions en vue de paraître comme des interlocuteurs en France. Elles présentent cependant plusieurs faiblesses en terme de structuration et de nombre. Elles sont dispersées suite aux divisions liées à la situation politique permettant une identification plus individualiste différent des associations des autres pays de l'immigration africaine en France.

3. Les associations de migrants dans les Yvelines, une force active de développement

Deux exemples de projets ont illustré la mise en place d'infrastructures collectives au Sénégal et au Cameroun par des associations de migrants.

Ibrahima Sow : Président de l'Association des ressortissants de Wendy et Daiba au Sénégal.

C'est en 1976 que les actions de ces migrants ont commencé en direction de leurs villages d'origines. Au départ les aides portaient sur la solidarité entre les ressortissants en France. Ils ont poursuivi par la construction d'une mosquée, d'un dispensaire et d'un cimetière. A la suite d'inondations successives, ils ont construits deux digues pour protéger les deux villages pour près 74 000 € avec 80% d'autofinancement. Pour faciliter l'accès à l'eau potable, ils ont initiés des projets de forage de puits à grand diamètre. Ils ont pu en construire 5 avec un appui de l'Etat du Sénégal. Cet ouvrage a couté près de 170 000€ dont 30% financé par l'association et 60% par un organisme public.

Ces migrants ont commencé et continué les actions de développement jusqu'en 2009 sans formaliser leurs démarches. C'est à la suite de l'appui de leur mairie de résidence qu'ils ont bénéficié d'un accompagnement en vue de la création et de l'animation en association. Depuis, 27 membres cotisent à raison de 10€ par mois et 100 à 500€ pour les grands projets de développement des villages de Wendy et Daiba au Sénégal.

Alain Jean-Pierre Nkene-Bene, association SFCDL :

Promouvoir l'apprentissage pour le développement des activités économiques ;

Jean Pierre, à partir de ses différents voyages au Cameroun, a manifesté son désir de maintenir le lien avec son pays d'origine. Il a cherché à comprendre les difficultés des

paysans aboutissant à l'identification d'un manque de relais international pour promouvoir la production agricole locale et une pratique inappropriée à la production de qualité. Il décide alors de créer une association en France. Il cherche des éléments qui lui permettent de rapprocher la production à l'entreprise. L'idée de la conception d'un ananas Bio a fait son chemin aboutissant à la conceptualisation d'une université paysanne au Cameroun. Une volonté de rapprocher de savoir nouveaux aux paysans locaux. Ainsi cet université paysanne produira en qualité, trouvera un circuit de distribution appropriée et mettra des moyens de pérennisation en étendant le concept à la Cote d'Ivoire, au Togo et au Bénin.

L'ambassade de France soutien ce projet en estimant qu'il répond aux besoins locaux. Le gouvernement du Cameroun et la France ont également apporté leur soutien à l'association dans la mise en œuvre de ce projet permettant le développement des activités agricole et économique.

La salle a posé des questions sur le transfère de ressources des togolais et l'existence d'une synergie ; les approches du Forim et du Fojim, le poids économique des migrants dans les Yvelines ainsi que les plateaux scientifique et technique pouvant participé à l'accompagnement.

Le transfère d'argent des Togolais est estimé à 212 000 000 d'€ par an plus important que l'envoi des migrants maliens, censé être plus organisé et plus impliqué dans le développement de leurs localités. Cependant, il n'y a aucune logique d'intervention durable accentué par une absence de lien avec l'Ambassade du Togo en France.

Le lycée agricole de Saint Germain, le HEC et le Cirad de Montpellier peuvent être sollicité.

Les différentes approches de l'appui aux territoires

En règle générale les institutions ont peu d'expériences de partenariat avec la Jeunesse issue de l'immigration. Ses organisations sont composées différemment des associations classiques de migrants, en termes de pyramide des âges mais également en terme de mixité sociale et de mixité d'origine. Elles ont également une connaissance restreinte des projets que les jeunes ont envie et sont capables de réaliser. C'est l'une des raisons qui a motivé le témoignage de l'expérience d'un jeune Français issue de la diversité.

Fatoumata Ba, présidente de l'association des jeunes de Golléré

Ce sont les enfants de migrants de Goloré nés en France qui se sont réunis pour former une association en vue d'apporter leurs contributions au développement de ce village situé à 550 km de Dakar, avec 8 200 habitants. Elle a aussi comme vocation à trouver un moyen d'amener d'autres jeunes vers le développement. Leur domaine d'intervention est exclusivement la santé et l'éducation, complémentaire des programmes et projets initiés localement. Leur association a constaté qu'à Goloré, il y'a près de 300 accouchements par an avec une quasi absence d'activités génératrices de revenus.

Constituée de jeunes de toutes nationalités, l'association fonctionne sans obligation de cotisation de ses membres. Elle implique l'ensemble des acteurs et interpelle des communes en vue de tisser des liens de partenariats, de jumelage ou de coopération. Les projets sont portés par la motivation de réalisation au bénéfice des habitants. Pour cela, les membres s'impliquent activement dans la recherche de partenaires et de financement. C'est ainsi que le

dernier projet « Fouta Santé » a été accompagné par le PAISD (programme de solidarité pour le développement du MIID) et le Conseil Général des Yvelines.

4 . Un accompagnement adapté et une participation dans l'animation du territoire.

Anne Mayaud, Ministère de l'immigration, de l'intégration, de l'identité nationale et du développement solidaire :

Madame Mayau a salué la tenue de ces assises, la richesse des débats et explique les enjeux de l'Etat consistant à mobiliser tous les acteurs en soutenant les actions de codéveloppement et en appuyant les actions sectorielles. C'est dans ce contexte qu'un accord cadre de gestion est mise en place dans un approche plus globale. Ainsi le développement solidaire conserve principalement trois actions

- **Dans l'axe du développement local** ont été retenus les domaines de la santé, de l'éducation, d'eau potable de la formation et de l'aménagement. C'est dans ce cadre qu'un barrage hydro-électrique a été soutenu à Bakel au Sénégal à hauteur de 23 600€
- **Investissement productif :**
 - La création d'entreprise au pays d'origine
 - L'épargne des migrants
 - La diminution du coût des transfères
 - Et l'aide au retour
- **Appui aux têtes de réseau**

Plusieurs programmes et projets ont été mis en œuvre au Sénégal, et au Maroc notamment le désenclavement numérique, la mobilisation de la diaspora, l'investissement au Maroc et le financement des projets des ressortissants.

Aujourd'hui l'effort de financement des migrants est 2,7 fois supérieur à l'aide publique au développement. La recherche d'une solution à la valorisation de cet effort est l'un des axes d'accompagnement. L'Etat a mis 30 millions d'euros en 2008 et prévoit plus d'une centaine de millions entre 2009 et 2011.

Me Bragel, mairie de Mantes-la-Jolie

Comment créer une dynamique locale avec les associations et les impliquer dans l'animation du territoire de résidence ?

La ville de Mantes-la-Jolie a la particularité d'avoir 42 nationalités différentes sur son territoire. Elle se regroupe dans 42 associations formellement identifiées. Consciente de cette diversité et de ce potentiel en terme de participation, la municipalité a pris en compte les demandes et propose un accord de développement en 2001 sur un programme de la petite enfance à Matame au Sénégal. . En même temps elle a poursuivi ses liens avec les associations sur son territoire en les organisant et en les soutenant. Ainsi entre 2006 et 2009, 19 associations ont bénéficié d'un financement dans le cadre de leur projet d'actions dans les domaines de la santé, de l'équipement, de l'éducation, de l'eau et de l'agriculture. Cet ensemble d'actions a conduit la ville a engagé la signature d'une convention en 2007 ayant pour objectif la prise en compte de la petite enfance et les autres domaines de développement. C'est dans ce cadre que les jeunes se sont mobilisés pour mettre en place :

- Un projet de moustiquaires

○ Une opération de la cataracte de plus de 250 personnes par an au Sénégal
Depuis les actions de la Mairie de Mantes-la-Jolie s'intensifient en direction des associations.
Elle a inscrit une enveloppe de 50 000 € à son budget pour soutenir les activités. Ceci a
participé à une mobilisation accrue des migrants.

Bassy Diarra

AASI